



VACCINATION COVID-19 DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique—Je suis une affiche citoyenne, partagez-moi, imprimez-moi, diffusez-moi !



**Je l'aime,
J'attends la fin
des essais cliniques.**

**Pour en savoir plus sur la
vaccination Covid-19 des
enfants et adolescents :**



Les vaccins Covid-19 actuellement utilisés en France sont soumis à une autorisation de mise sur le marché conditionnelle délivrée par l'EMA, l'Agence Européenne du Médicament.

« Conditionnelle » signifie soumise à conditions.

En effet, les laboratoires ont un délai pour préciser à l'EMA la liste des excipients et substances actives de leurs vaccins, ainsi que les résultats des essais cliniques. Délai pour Moderna : décembre 2022 ; pour Pfizer et Janssen : décembre 2023 ; pour AstraZeneca : mars 2024.

Les essais ne sont pas encore terminés : des incertitudes planent sur l'efficacité et l'innocuité de ces sérums.

Pour nos enfants, restons prudents.